



L'insécurité linguistique : Comment la vivons-nous?
Plan de leçon — Palier secondaire
Élèves de la 9^e à la 12^e année

OBJET

L'objet de cet outil pédagogique est d'amener les élèves à comprendre le phénomène de l'insécurité linguistique et de les aider à cheminer vers la sécurité linguistique. Les activités proposées traitent de manière informative d'un sujet délicat. Vous voudrez donc peut-être, selon les politiques ou les procédures administratives de votre école, envoyer une lettre aux parents et aux tuteurs et tutrices pour leur expliquer les objectifs de l'activité.

À LIRE AVANT DE COMMENCER

Les discussions en salle de classe peuvent déclencher certaines réactions chez les élèves. Il est important d'établir un protocole qui permette d'instaurer dans la classe un climat de confiance propice à la discussion. Afin de vous préparer à diriger les discussions et les activités en salle de classe, il serait bon que vous lisiez le cahier *L'insécurité linguistique : Comment la vivons-nous?*, qui suggère des lectures et des pistes pour vous aider à saisir la complexité de ce phénomène.

ACTIVITÉ 1 — SENSIBILISATION

Objectifs

- Présenter le concept de l'insécurité linguistique.
- Amener les élèves à comprendre les répercussions de l'insécurité linguistique sur leur vie et leur communauté.
- Sensibiliser les élèves à l'étendue de la problématique de l'insécurité linguistique.

Suggestions

- a. Faire jouer de courtes vidéos sur l'insécurité linguistique et amorcer une discussion avec les élèves. Suggestions de vidéos :
<https://www.youtube.com/watch?v=yJtiqr6C4L8>
<https://www.pelf.ca/mp/fiche/149?type=Secondaire&surligneur=euh>
- b. Inviter un panel de spécialistes de la question de l'insécurité linguistique (chercheuses et chercheurs, sociolinguistes) à venir parler de l'insécurité linguistique, de ses causes, de ses répercussions et des solutions possibles pour la contrer.
- c. Demander à des équipes d'élèves de faire une recherche sur les organismes de leur communauté qui doivent fournir des services dans les deux langues officielles. Des services sont-ils offerts dans les deux langues dans leur communauté? Discuter en grand groupe de la nécessité d'offrir des services dans les deux langues.
- d. Demander aux élèves de faire une recherche sur les recours possibles en cas de difficulté à se faire servir en français.
- e. Célébrés chaque année dans le monde entier, le Mois de la Francophonie, en mars, et la Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars, ont pour but de promouvoir la langue



française dans le contexte de la diversité culturelle. À cette occasion, demander aux élèves de préparer une affiche ou un article promotionnel sur le thème de « L'insécurité linguistique : Comment la vivons-nous? ».

Activité 2 — EXPLORATION

Objectifs

- Amener les élèves à donner leur propre définition de l'insécurité linguistique.
- Approfondir la question de l'obligation de l'État d'offrir des services dans les deux langues officielles.
- Découvrir en quoi l'insécurité linguistique a une incidence sur les valeurs et l'estime de soi.

Suggestions

- a. Après avoir présenté aux élèves quelques commentaires figurant dans le cahier de discussion, leur demander de rédiger leur propre définition de l'insécurité linguistique. En grand groupe, les élèves présentent leurs définitions.
- b. Demander aux élèves de lire individuellement l'article intitulé « La discrimination des accents, une menace pour le français » (<https://onfr.tfo.org/la-discrimination-des-accents-une-menace-pour-le-francais/>). Animer une discussion avec le groupe.
- c. Définir avec les élèves les termes « mythe » et « réalité ». Choisir certains des énoncés ci-dessous, selon l'âge des élèves, les afficher et demander aux élèves d'indiquer pour chaque énoncé s'il s'agit d'un « mythe » ou d'une « réalité ». Discuter de ces mythes et réalités avec les élèves et leur demander de trouver **deux** autres mythes et réalités à ajouter à la liste.

MYTHES OU RÉALITÉS	
1.	Seuls les francophones en situation minoritaire vivent de l'insécurité linguistique.
2.	Au Canada hors Québec, la minorité de langue française définie selon la première langue officielle parlée est passée de 4,0 % en 2011 à 3,8 % en 2016.
3.	Selon certains linguistes, une langue qui veut survivre doit compter sur au moins 20 % de la population globale du territoire.
4.	L'insécurité linguistique existe seulement chez les élèves.
5.	En 2016, on dénombrait plus de 130 langues immigrantes au Canada.
6.	En contexte minoritaire francophone, les personnes qui semblent les plus affectées sont les filles et les jeunes femmes, et cette insécurité peut perturber autant l'apprenant du français que les francophones en milieu minoritaire.
7.	La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) soulignait dans le rapport final de Vision d'avenir, sa commission nationale d'étude sur l'assimilation, que les loisirs constituaient un secteur d'intervention prioritaire pour freiner les transferts linguistiques vers l'anglais.
8.	L'insécurité linguistique se vit uniquement à l'oral.
9.	L'accent du français international est supérieur aux autres accents en français.
10.	On observe effectivement que les Canadiens francophones combattent l'insécurité linguistique depuis la désintégration du Canada français à partir de 1713 en Acadie et de 1760 en Nouvelle-France, malgré certaines mesures politiques de promotion du français adoptées au niveau tant provincial que fédéral.

Réponses

MYTHES OU RÉALITÉS		RÉPONSE
1.	Seuls les francophones en situation minoritaire vivent de l'insécurité linguistique.	MYTHE
2.	Au Canada hors Québec, la minorité de langue française définie selon la première langue officielle parlée est passée de 4,0 % en 2011 à 3,8 % en 2016 ¹ .	RÉALITÉ
3.	Selon certains linguistes, une langue qui veut survivre doit compter sur au moins 20 % de la population globale du territoire ² .	RÉALITÉ
4.	L'insécurité linguistique existe seulement chez les élèves.	MYTHE
5.	En 2016, on dénombrait plus de 130 langues immigrantes au Canada ³ .	RÉALITÉ
6.	En contexte minoritaire francophone, les personnes qui semblent les plus affectées sont les filles et les jeunes femmes, et cette insécurité peut perturber autant l'apprenant du français que les francophones en milieu minoritaire ⁴ .	RÉALITÉ
7.	La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) soulignait dans le rapport final de Vision d'avenir, sa commission nationale d'étude sur l'assimilation, que les loisirs constituaient un secteur d'intervention prioritaire pour freiner les transferts linguistiques vers l'anglais.	RÉALITÉ
8.	L'insécurité linguistique se vit uniquement à l'oral.	MYTHE
9.	L'accent du français international est supérieur aux autres accents en français.	MYTHE
10.	On observe effectivement que les Canadiens francophones combattent l'insécurité linguistique depuis la désintégration du Canada français à partir de 1713 en Acadie et de 1760 en Nouvelle-France, malgré certaines mesures politiques de promotion du français adoptées au niveau tant provincial que fédéral ⁵ .	RÉALITÉ

- d. « Le français est-il menacé au Canada? Devrions-nous exiger que tous les services publics de toutes les provinces et tous les territoires soient offerts dans les deux langues officielles? »

Demander à deux équipes d'élèves de préparer un débat sur les questions ci-dessus (consulter le site <http://www.commelair.ca/fcde/Coprede.htm>).

- e. Demander à des équipes d'élèves de compléter les phrases suivantes avec **preuves à l'appui** :

1.	Le français est la langue internationale pour la cuisine et...	Nomme deux autres activités.
2.	L'insécurité linguistique se vit en Belgique et...	Nomme trois autres pays.
3.	Le français est à la fois langue de travail et langue officielle à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)...	Nomme deux autres organisations où le français est à la fois langue de travail et langue officielle.
4.	« La meilleure façon de défendre une langue c'est de la parler bien, de l'écrire le mieux possible et de la lire beaucoup. » (Gilles Vigneault, Québec)	Trouve deux autres citations de personnalités canadiennes portant sur l'importance de la langue française.
5.	Des politiques linguistiques existent dans certains pays...	Nomme deux pays où c'est le cas et explique.

¹ Statistique Canada, mise à jour : le 31 août 2017.

² Jacques Leclerc, *Langue et société*, p. 179.

³ Statistique Canada, *Évolution des populations de langue maternelle au Canada, de 1901 à 2016*, le 21 février 2018.

⁴ Tina Desabrais, Tina, *Les mots pour le dire... L'influence de l'(in)sécurité linguistique sur l'expérience d'étudiantes de milieu francophones minoritaires canadiens inscrites aux études supérieures à l'Université d'Ottawa*, thèse en éducation, Ottawa, Université d'Ottawa, 2013.

⁵ Yves Cormier, *Je... Euh... Je... L'insécurité linguistique chez les communautés francophones du Canada*, p. 3.



- f. Distribuer une étude de cas par équipe d'élèves et demander à chaque équipe de remplir le tableau ci-dessous. Chaque équipe présente ensuite sa solution et son plan d'action. Inviter les autres élèves à commenter le plan d'action.

Étude de cas n° 1	Luc est un élève de 16 ans originaire de Winnipeg. Il est en 11 ^e année et n'est pas encore certain de sa destinée postsecondaire. Il vient de déménager à Ottawa avec ses parents. Bilingue, il travaille à temps partiel comme préposé dans un hôpital d'Ottawa. Plusieurs patientes et patients à l'hôpital sont francophones et s'expriment en français. Lorsque Luc intervient pour les aider, il hésite à parler français car il a un accent et il a peur de faire rire de lui.
Étude de cas n° 2	Jeanne est une adolescente de 13 ans qui vit à North Bay. Ses parents sont francophones et elle fréquente une école de langue française. Ses amies sont aussi francophones mais parlent constamment en anglais entre elles. Jeanne fait pareil car elle craint d'être mise de côté par ses amies si elle ne fait pas la même chose.
Étude de cas n° 3	Sean est un élève bilingue de 11 ^e année qui habite à Whitehorse. Sa mère est anglophone et son père est francophone. À la maison, on ne parle que l'anglais. Sean utilise l'anglais la majorité du temps dans ses activités sociales et sportives. Il craint de perdre son français s'il n'utilise pas cette langue plus souvent.
Étude de cas n° 4	Annie, âgée de 10 ans, est originaire d'un petit village acadien du Nouveau-Brunswick. Son anglais n'est pas très bon. Elle se rend à Moncton car elle s'est blessée à la jambe. Le médecin traitant ne parle que l'anglais, et les médecins qui parlent français ne sont pas disponibles.

1. Définir le problème	2. Remonter aux causes
Quel est le problème tel que vous le percevez?	Quelles sont les causes liées à ce problème?
3. Examiner les solutions possibles	4. Élaborer un plan d'action
Quels sont les solutions et les compromis possibles.	Parmi les solutions proposées, choisir la meilleure et élaborer un plan d'action.

Activité 3 — APPEL À L'ACTION

Objectifs

- Inciter les élèves à réfléchir à des actions concrètes à mener pour combattre l'insécurité linguistique.
- Amener les élèves à se sentir fiers de leur langue et de leur culture.
- Amener les élèves à cheminer ensemble vers la sécurité linguistique.

Suggestions

- a. Demander aux élèves de préparer une activité pour contrer l'insécurité linguistique en tenant compte des éléments suivants :
- Titre de l'activité
 - Date de l'activité
 - Public cible
 - Brève description de l'activité
 - But de l'activité
 - Ressources nécessaires
 - Échéancier et suivi



- b. Un organisme communautaire veut lancer une campagne dans les réseaux sociaux sur les services offerts en français dans la région (p. ex. dans les secteurs de l'emploi, de l'éducation, des services de garde et de la santé). Demander à des équipes d'élèves de concevoir des publicités faisant la promotion des services en français à afficher dans les réseaux sociaux. Les publicités doivent s'appuyer sur la recherche effectuée sur les services offerts dans la communauté.
- c. Réaliser une murale dans la cour d'école ou sur un des murs de l'école sur la sécurité linguistique.
- d. Lire l'article « Lutter contre l'insécurité linguistique des francophones » (<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1033013/insecurite-linguistique-chez-francophones>) et demander à des équipes d'élèves de formuler **dix** solutions pour surmonter l'insécurité linguistique, et de les classer par ordre de priorité.